

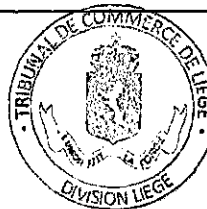


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 Réservé
au
Moniteur
belge


17072793



12 MAI 2017

Greffe

N° d'entreprise : 0462.922.206

Dénomination(en entier) : **HTC Wallonie**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue du Parc Industriel 20 - 4040 Herstal****Objet de l'acte : Démission - nomination**

Il résulte d'un acte du 1 Mai 2017 que l'assemblée générale de la société a acceptée la démission de tous les administrateurs de 01.05.2017 et a nommé de 01.05.2017 comme nouveaux administrateurs pour un période de 6 ans:

N.V. Ceti, avec n° d'entreprise 0464.020.878, avec comme représentant permanent, Mr. Roger Van Triest

N.V. Fivanco avec n° d'entreprise 0407.099.793, avec comme représentant permanent, Mr. David Vanbiervliet

N.V. Bellemond avec n° d'entreprise 0453.082.941, avec comme représentant permanent, Mr. Roger Van Triest

SPRL Info Point Com, avec n° d'entreprise 0476.244.264, avec comme représentant permanent, Mr. Fabrice Dockier

Après délibération du 1 Mai 2017, le conseil d'administration décide de désigner N.V. Ceti de 01.05.2017 à la fonction d'administrateur délégué.

N.V. Ceti, adm.délégué,
repr. Roger Van Triest

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).